

Master Langues étrangères appliquées: Langues et affaires et interculturalité

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues étrangères appliquées: Langues et affaires et interculturalité. 2010, Université Bordeaux Montaigne. hceres-02035892

HAL Id: hceres-02035892 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035892v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE: BORDEAUX

Établissement : Université Bordeaux 3-Michel de Montaigne

Demande n° S3110056179

Domaine: Arts, lettres et langues, Sciences humaines et sociales

Mention : Langues étrangères appliquées : Langues, affaires et interculturalité

Présentation de la mention

A visée professionnelle, la mention « Langues étrangères appliquées » de l'Université Bordeaux 3-Michel de Montaigne forme de futurs cadres capables de maîtriser à égalité deux langues étrangères afin d'évoluer dans des professions en rapport avec l'international. La spécificité de cette mention, comme dans toutes les études LEA, est qu'elle s'articule autour d'un tronc commun qui regroupe généralement les matières dites techniques (droit, économie, etc...). Dans le cas spécifique de cette mention, l'anglais fait partie intégrante de ce tronc commun. Autour de ce dernier, 8 spécialités déclinant 8 langues, chacune d'elle étant associée à l'anglais.



• Avis global:

Cette mention forme notamment des gestionnaires capables de s'intégrer dans des équipes pluriculturelles de professionnels et de conduire des négociations et des projets commerciaux avec des partenaires étrangers. Le tronc commun de la mention propose aux étudiants une formation commune comportant des enseignements de droit, de marketing, d'économie, de management, ainsi qu'un enseignement de langue et de cultures anglophones. La solidité incontestable de la formation dans les matières indiquées se fait au détriment de la variété. La langue anglaise est incontournable et rend de ce fait impossible toute autre combinaison plus originale, moins convenue et qui, peut-être, fournirait un atout supplémentaire sur le marché du travail aux étudiants qui auraient fait un autre choix. A l'intérieur de ce tronc commun, il faut noter au semestre 3 la présence de 3 UE optionnelles ouvrant sur une spécialisation professionnelle accrue : Commerce international et interculturalité ; Monde du vin et interculturalité ; Gestion des ressources humaines à l'international. Le semestre 4 est entièrement consacré au stage professionnalisant (stage de 6 mois assorti d'un rapport de stage sanctionné en soutenance devant un jury composé d'enseignants et de professionnels. De nombreuses formations LEA existent en France, aussi est-il important de souligner que cette formation a su miser sur une spécificité liée à sa localisation dans une région dont le prestige vinicole n'est pas à démontrer et dont l'ouverture à l'international s'appuie sur une longue tradition.

Points forts :

- Solidité d'une formation bien structurée et clairement professionnalisante.
- Originalité des options permettant une spécialisation professionnelle, (international, monde du vin).

Points faibles :

- Absence de liens —pour l'instant— avec d'autres écoles ou d'autres instituts.
- La fiche d'auto évaluation met l'accent sur la difficulté à obtenir la collaboration de professionnels (compte tenu des faibles rémunérations qui sont accordées à ces derniers).
- Caractère contraignant de la présence de l'anglais dans le tronc commun.
- Très gros problème d'effectifs dans pratiquement toutes les spécialités.



- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B
- Recommandations pour l'établissement :
 - Renforcer les liens avec d'autres institutions et d'autres établissements, préciser et développer la nature des nombreuses conventions évoquées et préciser les conditions de la mobilité (étudiante et enseignante). Assouplir la structure du tronc commun, afin de permettre des combinaisons linguistiques qui n'incluent pas obligatoirement l'anglais.
 - Veiller à l'articulation entre cycle licence et cycle master.
 - Proposer des couples de langues romanes.
 - Transformer les spécialités en parcours.



1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels):

Voir présentation de la mention et avis condensé.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socioprofessionnels, ouverture internationale):

Positionnement : Il s'agit de la seule formation de ce type dans le bassin universitaire bordelais. C'est une formation qui a délibérément opté pour l'ancrage dans le tissu économique régional de la culture vinicole (collaboration en cours de formalisation avec Bordeaux 4) et de l'import export.

Adossement à la recherche et aux milieux socio professionnels : Les centres d'adossement à la recherche sont énumérés dans la fiche d'auto évaluation, mais le dossier ne précise pas les liens entre les enseignements de la mention et les laboratoires d'adossement. Les laboratoires sont les suivants : UMR 5222 Europe, européanité, européanisation ; EA 3656 Pays ibériques et ibéro-américains (AMERIBER) ; EA 537 Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE) ; EA 1672 Centre d'Etudes et de Recherches sur le monde arabe et musulman (CERMAM).

L'adossement aux milieux socio-professionnels est assuré par les liens avec de nombreuses entités : Chambre de commerce de Bordeaux, Aquitaine Pôle international, Papeterie de Gascogne, IBM Aquitaine, Transports Balguerie logistique maritime, routier et rail, ANPE pôle expatriation, Crédit commercial et industriel ; Des intervenants professionnels participent à la formation.

Ouverture internationale : il existe des conventions avec des universités britanniques, allemandes, chinoises, espagnoles, italiennes, japonaises, québecquoises, portugaises, russes. Il semblerait que des stages aient pu avoir lieu en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Grande Bretagne, en Chine, au Japon, aux Etats Unis. Des précisions seraient souhaitable afin de permettre de mieux évaluer la mobilité étudiante et enseignante que devraient générer ces conventions.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Comme on l'a indiqué plus haut, dans les sections « présentation de la mention » et « avis condensé », la structure générale de la mention suit le schéma classique de la plupart des formations LEA: Un tronc commun comportant les disciplines dites techniques (ici droit, marketing, économie, management) et des spécialités déclinées en couples de langues. Dans cette mention, l'anglais (langue et cultures anglophones) fait partie intégrante de ce tronc commun. Les autres spécialités conjuguant une autre langue et l'anglais. Ainsi les spécialités sont elles les suivantes (présentées par ordre alphabétique dans le dossier) : 1) Anglais Allemand; 2) Anglais Arabe; 3) Anglais Chinois; 4) Anglais Espagnol; 5) Anglais Italien; 6) Anglais Japonais; 7) Anglais Portugais; 8) Anglais Russe.

Le recrutement en M1 se fait sur dossier et entretien, puis l'entrée est « de droit » en M2 si l'étudiant a réussi ses examens de M1 (master intégré). Le recrutement des candidats extérieurs souhaitant intégrer le M2 se fait sur dossier. Les stages de 6 mois, au semestre 4, ont un caractère obligatoire et la priorité est donnée à des stages à l'étranger. Le stage donne lieu à un rapport de stage en français, assorti d'un résumé en anglais et dans la langue étrangère de la spécialité du candidat. Le suivi est assuré par un enseignant et le jury est composé d'enseignants et de professionnels.



La mutualisation à l'intérieur de la mention est un pré-requis compte tenu de la spécificité des études en LEA. Cette mutualisation est effective et efficace. Il existe en outre du dossier de cohabilitation avec Bordeaux 4 pour une mention « Droit public et science politique », spécialité « recherche et professionnelle : science politique », parcours professionnel parcours trilingue « Sécurité globale ».

L'équipe est composée du responsable de la mention, du responsable de la spécialité, des responsables des 8 langues de spécialités, de 2 représentants des matières techniques, 1 représentant du SUIO, 1 représentant IATOS et 2 membres du monde professionnel. Utilisation des TICE. Il faudrait envisager un renforcement en professionnels de l'équipe pédagogique, laquelle se réunit régulièrement.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

L'origine des étudiants est essentiellement locale (Bassin de formation de bordeaux 3) avec cependant quelques apports d'autres universités françaises ou étrangères (Algérie, Italie, Ukraine, Chine, nouveaux recrutements : Espagne et Pérou). Après une baisse significative, l'équipe de coordination a opté pour un plafonnement à 40 des effectifs, compte tenu du caractère limité des débouchés. Le taux de réussite, variable selon les spécialités, est globalement de 83% en 2007 et de 85 % en 2008, ce qui est un taux acceptable compte tenu de la structure sélective en M1 d'un master type master intégré. La fiche d'auto évaluation du dossier est lucide et met en avant les difficultés financières qui rendent difficile le recrutement de professionnels pour la formation des étudiants.

L'analyse sur deux ans montre que sur 83 diplômés, près de la moitié (40) sont en recherche d'emploi, l'autre moitié se partage entre poursuite d'études (20) et activité professionnelle correspondant au diplôme (23, dont 17 CDI).

Compte tenu de ces paramètres, le bilan prévisionnel réaffirme la nécessité de tenir compte de la faiblesse des débouchés et confirme la diversification et l'implication dans le tissu local (option vinicole). En tout état de cause, le dossier est très clair et bien renseigné, malgré la complexité de la formation montre la lucidité avec laquelle est envisagé l'avenir de la formation.



Avis par spécialité

Pour chaque spécialité, le dossier présente uniquement les enseignements fournis par cette dernière, étant entendu que les autres enseignements communs appartiennent au tronc commun et sont dispensés à tous les étudiants.

Tronc commun : « Anglais et Matières techniques »

Avis:

Cette spécialité n'apparaît pas dans le dossier déposé par l'établissement.

Anglais-Allemand

Avis:

Dans la spécialité « anglais - allemand », les UE 2 du S1, du S2 et du S3 se décomposent de la façon suivante : un enseignement de langue allemande (ciblé langue juridique et économique) et un enseignement de civilisation allemande contemporaine, qui étudie tout spécialement la place des pays de langue allemande en Europe. Le suivi du stage et du rapport suppose l'implication de représentants des deux langues (ici, l'allemand et l'anglais). Le jury est composé de quatre personnes, dont un intervenant extérieur. La formation classique est solide, diversifiée et ouverte sur les réalités sociales et économiques des pays de langue allemande.

Point fort :

• Approfondissement des connaissances en terminologie juridique et économique. Travail concret sur la langue et les réalités socio-économiques (études de cas).

• Points faibles :

- Partenariats non signalés, 8 conventions internationales non précisées.
- Faible effectif et risque de tarissement du flux : 8 inscrits en M2 et seulement 4 en M1.
- Recommandation pour l'établissement :
 - Renforcer les liens entre les enseignements de spécialité (langues et cultures) et les enseignements de tronc commun (droit, économie, etc....).
- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Anglais - Arabe

Avis:

Dans la spécialité « anglais - arabe », les UE 2 du S1, du S2 et du S3 se décomposent de la façon suivante : un enseignement de langue arabe et un enseignement de civilisation arabe. Le suivi du stage et du rapport suppose l'implication de représentants des deux langues (ici, l'arabe et l'anglais). Le jury est composé de 4 personnes, dont un intervenant extérieur. L'enseignement de l'arabe st mutualisé en M1-M2 (cycle de 2 ans) Une mutualisation du M1 avec le M1 recherche est à l'étude.

Points forts :

- Approfondissement linguistique par la rédaction et la synthèse de documents.
- Travail concret sur la langue et les réalités socio-économiques (étude de questions d'actualité).



Points faibles :

- Effectif faible et discontinuité des flux. 4 inscrits en M1, 0 inscrits en M2 cette année.
- Pas d'intervenants extérieurs.
- La louable prise en compte du coût de la formation aboutit à des solutions de mutualisation peu satisfaisantes (voir ci-dessus) recherche de solutions par la mutualisation).

• Recommandations pour l'établissement :

- Renforcer les liens entre les enseignements de spécialité (langues et cultures) et les enseignements de tronc commun (droit, économie, etc....).
- Renforcer les collaborations à l'international.
- Poursuivre la recherche de solutions de mutualisation avec le M1 recherche).
- NOTATION (A+, A, B ou C): C

Anglais-Chinois

Avis:

Dans la spécialité « anglais - chinois », les UE 2 du S1, du S2 et du S3 se décomposent de la façon suivante : un enseignement de langue chinoise (traduction, analyse et synthèse de textes) et un enseignement de civilisation chinoise contemporaine, (économie de la Chine contemporaine, relations Chine-UE). Compte tenu de la rareté de la spécialité, l'équipe est étoffée :un PR, 3 MCF, 1 ATER, un lecteur. Des intervenants extérieurs. Le stage est construit sur le même modèle que celui des autres spécialités. L'enseignement du chinois est mutualisé à 50% avec le master recherche. Les effectifs sont en légère baisse en M1 et stables en M2. Le taux de réussite est tout à fait satisfaisant.

Points forts :

- Solide formation rendue possible par la mutualisation (avec le master recherche).
- Diversification des techniques d'apprentissage.
- Conventions avec les universités de Pékin et de Taiwan.

Points faibles :

- Partenariats non signalés, 8 conventions internationales non précisées.
- Tassement des effectifs et risque de tarissement du flux.

• Recommandations pour l'établissement :

- Renforcer les liens entre les enseignements de spécialité (langues et cultures) et les enseignements de tronc commun (droit, économie, etc...).
- Renforcer les liens avec la Chine et diversifier le recrutement étudiant.
- NOTATION (A+, A, B ou C): A

Anglais - Espagnol

Avis:

Dans la spécialité « anglais - espagnol », les UE 2 du S1, du S2 et du S3 se décomposent de la façon suivante : un enseignement de langue espagnole (ciblé traduction, dossiers thématiques, étude de la presse, exercices de synthèse) et un enseignement de civilisation et de cultures hispaniques (Espagne et monde hispnophone). Le suivi du stage et du rapport suit le schéma déjà décrit pour les autres spécialités. La formation classique est solide, diversifiée et ouverte sur les réalités sociales et économiques des pays de langue espagnole.

Points forts :

- Solide formation fondée sur l'équilibre entre production écrite et orale, tradition et innovation.
- Effectifs convenables : la hausse en M1 sur 2 ans (6 puis 12) permettra de compenser la baisse d'effectif actuelle en M2 (19 puis 9).



- Point faible :
 - Absence de collaboration pédagogique avec ces intervenants extérieurs.
- Recommandation pour l'établissement :
 - Renforcer les liens entre les enseignements de spécialité (langues et cultures) et les enseignements de tronc commun (droit, économie, etc...).
- NOTATION (A+, A, B ou C): A

Anglais -Italien

Avis:

Dans la spécialité « anglais - italien », les UE 2 du S1, du S2 et du S3 mettent l'accent sur les questions de sociologie du travail, de sociologie économique, de modèle italien, de culture d'entreprise, de droit et économie sociale, de relations internationales de l'Italie. La connaissance de la langue italienne et des techniques spécifiques de translation, d'expression et de restitution semblent données pour acquises. Le suivi du stage et du rapport suit le modèle déjà exposé au sujet des spécialités précédentes. La spécialité travaille en collaboration pédagogique avec les Ecole de management des Universités d'Urbino et de Trieste.

- Points forts :
 - Parcours novateur de type « sciences politiques » avec une forte ouverture sur le monde économique.
 - Accent mis sur le monde et le monde du travail.
 - Collaboration avec une institution de référence (Urbino).
- Points faibles :
 - Absence de formation aux techniques spécifiques de translation, d'expression et de restitution.
 - Faible effectif et risque de tarissement du flux : 4 inscrits en M2 et seulement 2 en M1.
- Recommandation pour l'établissement :
 - Réintroduire une formation aux techniques spécifiques de translation, d'expression et de restitution.
- NOTATION (A+, A, B ou C): C

Anglais - Japonais

Avis:

Dans la spécialité « anglais - japonais », les UE 2 du S1, du S2 et du S3 se décomposent de la façon suivante : un enseignement de japonais (ciblé initiation à la traduction et à l'interprétation) et un enseignement de culture japonaise, (ciblé économie et institutions du Japon). Le suivi du stage et du rapport suit le modèle déjà évoqué pour les spécialités précédentes. La formation est solide, diversifiée et s'appuie sur des conventions avec plusieurs universités japonaises. Elle est ouverte sur les réalités sociales et économiques du Japon, mais l'enseignement de la langue mériterait d'être diversifié.

- Point fort :
 - Rareté de la formation.
- Point faible :
 - Faiblesse des effectifs (2 inscrits en M1en 2007-8 et 3 en 2008-9; 1 inscrit en M2 en 2007-8, 0 en 2008-9).
- Recommandations pour l'établissement :
 - Renforcer les liens entre les enseignements de spécialité (langues et cultures) et les enseignements de tronc commun (droit, économie, etc...).



- Travailler à mutualiser les enseignements avec d'autres masters et veiller à diversifier l'approche de l'étude de la langue.
- NOTATION (A+, A, B ou C): C

Anglais -Portugais

Avis:

Dans la spécialité « anglais - portugais », les UE 2 du S1, du S2 et du S3 se décomposent de la façon suivante : un enseignement de langue portugaise (contenus non précisés) et un enseignement de cultures et civilisations lusophones (contenus non précisés). Pour le suivi du stage et du rapport voir les autres spécialités).

- Points faibles :
 - Faible effectif et risque de tarissement du flux : aucun inscrit en 2007-8 ; En 2008-9, un inscrit en M1, 2 inscrits en M2.
 - Pas d'indications sur l'effectif attendu en 2009.
- Recommandation pour l'établissement :
 - La spécialité souffre d'une réelle désaffection étudiante que la mastérisation enrayera probablement.
- NOTATION (A+, A, B ou C): C

Anglais -Russe

Avis:

Dans la spécialité « anglais - russe », les UE 2 du S1, du S2 et du S3 se décomposent de la façon suivante : un enseignement de langue russe (ciblé langue des affaires : lexique juridique, économique et financier) et un enseignement de civilisation russe, qui étudie tout spécialement l'économie et le commerce extérieur de la Russie ainsi que les économies et les sociétés des autres pays de la Communauté des Etats Indépendants (CEI). Il s'agit d'étudier l'environnement économique et social des pays où le russe est utilisé comme langue des affaires. Le suivi du stage et du rapport suit le même modèle que celui utilisé pour les autres spécialités. La formation classique est très solide, diversifiée, particulièrement motivée et ouverte sur les réalités sociales et économiques de la Russie ainsi que celles des pays qui utilisent le russe comme langue des affaires. Des projets de conventions permettent d'envisager une mobilité étudiante et enseignante.

- Points forts :
 - Travail très approfondi sur la langue des affaires et sur les cultures des pays de la CEI, qui donne une formation professionnelle performante.
 - Effectifs faibles (ce qui est normal compte tenu de la rareté de la langue de spécialité) mais très stable : 6, 5, 5 en M1 sur les 3 années passées. 6, 5, 6 en M2 sur la même période, ce qui augure d'une excellente santé de la formation.
- Point faible :
 - En l'état, pas de partenariats effectifs.
- Recommandation pour l'établissement :
 - Il faudrait fournir des précisions concernant les conventions internationales activées, notamment en termes de mobilité.
- NOTATION (A+, A, B ou C): A



Cohabilitation: Mention « Droit public et science politique » Spécialité « recherche et professionnelle : Science politique » Parcours professionnel parcours trilingue Sécurité Globale

Avis:

Cette spécialité n'apparaît pas dans le dossier déposé par l'établissement.